



La Lettre de la Présidente



Une vie digne pour toutes et tous

La **Conférence nationale du handicap (CNH)** est un rendez-vous prévu tous les trois ans par la loi du 11 février 2005. Elle se déroule sous l'autorité du président de la République, "afin de débattre des orientations et des moyens de la politique concernant les personnes handicapées". Le décor est planté. La CNH, lieu de débat et de construction de la politique du handicap.

Cette année, avec de nombreuses associations du Collectif Handicaps, nous avons décidé de ne pas participer à ce rendez-vous, alors que nous avons été présents dans les groupes de travail qui se sont tenus en amont !

En effet, **nous attendions de cette CNH qu'elle permette de répondre à la [décision du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe \(CEDS\)](#)**. Ce comité a validé les griefs que l'Unafam a portés avec ses partenaires dans une [réclamation collective](#). Il condamne la **violation des droits des personnes en situation de handicap par l'Etat français**. Nous avons demandé que cette CNH soit une occasion de débattre des engagements à prendre pour répondre à ces violations de droits : droit à l'autonomie, à l'intégration sociale et à la participation à la vie de la communauté, à l'accès à la santé, ainsi que le droit de la famille à une protection sociale, juridique et économique. **Notre demande n'a pas été entendue**. L'Unafam a donc fait le choix de boycotter la CNH, au côté d'autres associations du Collectif Handicaps.

Lors de cette CNH, 70 mesures ont été annoncées. Si nous saluons les propositions faites par le président de la République pour une meilleure accessibilité du bâti, des transports et du numérique, nous déplorons qu'elles excluent encore actuellement les problématiques quotidiennes des personnes vivant avec des troubles psychiques. **L'accessibilité universelle, prenant en compte les besoins des personnes ayant des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques dans les politiques d'accessibilité a été oubliée. Nous dénonçons l'invisibilisation totale du handicap psychique lors de cette conférence.**

La vie digne pour toutes et tous se construit en établissant une politique globale du handicap cohérente, centrée sur les droits, répondant aux besoins effectifs de l'ensemble des personnes en situation de handicap et de leur entourage, prenant en compte la décision du Conseil de l'Europe et la [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#) de l'Organisation des Nations Unies.

Il est plus qu'urgent d'agir. En priorité, nous demandons :

- L'instauration d'un [observatoire territorial des besoins](#), prérequis nécessaire à un plan d'action pour le développement des réponses aux besoins pluriels de toutes les personnes en situation de handicap
- Un [plan d'action, cohérent, global, financé](#), qui soit en capacité de répondre aux besoins divers des personnes en situation de handicap psychique, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, sur l'ensemble du territoire national, avec le développement d'une offre qui est aujourd'hui encore très carencée.

Nous ne baisserons pas les bras. Rejoignez-nous en relayant massivement notre campagne [#PasSiDouceFrance](#) !

[Accéder au replay et au dossier de presse de la CNH 2023](#)

[Voir le communiqué de l'Unafam](#)



🗣️ Le Conseil de l'Europe dénonce la violation des droits des personnes en situation de handicap par l'Etat français !

Manque d'accompagnement et pénurie de services de soutien à l'autonomie, injustices socio-économiques, difficulté d'accès au logement, à la santé, mais aussi refus de scolarisation... La liberté et la dignité des personnes en situation de handicap sont entravées, leurs droits bafoués. C'est aujourd'hui le Conseil de l'Europe qui l'affirme. Ce constat est l'aboutissement d'une réclamation collective déposée par l'Unafam, APF France handicap, l'Unapei et la FNATH face au non-respect par l'État Français de ses obligations envers les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Nous saluons cette décision, et formons le vœu qu'elle ne demeure pas un énième rapport oublié sur la politique du handicap. Nous soulignons l'impérieuse nécessité de réformer la politique du handicap de notre pays dans sa globalité, et exigeons des mesures immédiates. Nous portons cette décision et nos attentes avec vigueur auprès des décideurs publics au niveau national mais aussi régional et départemental, voire municipal, à travers nos délégations et les nombreuses associations qui nous ont rejoints dans cette mobilisation. [En savoir plus](#)

👉 Parce qu'en 2023, les injustices que vivent les personnes en situation de handicap et leurs familles au quotidien sont intolérables, **pour nous aider à peser sur les pouvoirs publics, soutenez la mobilisation #PasSiDouceFrance en relayant massivement notre campagne sur : [Twitter](#) / [Facebook](#) / [LinkedIn](#) / [Instagram](#).** Merci !

Aidants

🧡 Une nouvelle campagne pour accompagner les aidants de personnes vivant avec un trouble psychique

A l'occasion de la journée mondiale de la santé, le 7 avril, la Fondation FondaMental et l'Unafam ont lancé, avec le soutien de Klesia, une nouvelle campagne pour accompagner les aidants de personnes vivant avec un trouble psychique et leur apporter des ressources pour prendre soin d'eux et de leurs proches. Avec cette campagne, la Fondation FondaMental, l'Unafam et Klesia ont pour objectif de déstigmatiser les troubles psychiques et de redonner espoir aux aidants et à leurs proches, grâce à des contenus psychoéducatifs et des solutions pratiques. Ce travail commun a donné lieu à deux campagnes d'information aux aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques afin de mettre à leur disposition des fiches pratiques, des vidéos de témoignages de personnes rétablies et d'aidants, et des interviews d'experts. [En savoir plus](#)

Événements

🧡 Le weekend du Psychodon, 2 jours pour lutter contre les tabous

En juin, notre partenaire le Psychodon vous donne deux rendez-vous à ne pas manquer pour briser les tabous sur la santé mentale :

> Dimanche 11 juin, c'est La Marche Ensemble pour La Santé Mentale : à l'initiative du Psychodon, rejoint par l'Unafam, Santé Mentale France et avec Argos 2001 et Le CNIGEM, [La Marche Ensemble pour la Santé Mentale](#) est un appel à la mobilisation citoyenne. Usagers en santé mentale, familles et aidants, professionnels du soin et de

l'accompagnement, associations, bénévoles... Rejoignons-nous le 11 juin !

> Lundi 12 juin, 5ème édition du [Psychodon à l'Olympia](#) : Yannick Noah et de nombreux artistes chanteront pour la santé mentale. La billetterie est ouverte depuis le 20 avril sur olympiahall.com. Programmation à venir !

Psycyclette revient du 5 au 16 juin pour sa 9e édition !

Du 5 au 16 juin 2023, l'Unafam organise la 9e édition de Psycyclette. Psycyclette, c'est une randonnée cyclotouriste de 1 400 km contre les idées reçues et un défi audacieux : parcourir les routes de France à vélo, négocier les virages, monter les côtes et les descendre. Comme dans la vie ! Plus de 150 « psycyclistes » (personnes vivant avec des troubles psychiques, proches, soignants, bénévoles de l'Unafam et amis cyclotouristes avertis) iront à la rencontre des habitants des villes traversées. Témoigner autrement pour briser les tabous et les préjugés sur les maladies psychiques. Kilomètre après kilomètre, faisons reculer les préjugés ! [En savoir plus](#) - [Aider l'Unafam à financer Psycyclette](#)

Focus

Partir en vacances quand on a un proche vivant avec des troubles psychiques

Élaborés en partenariat avec l'Unafam à destination des familles et des personnes confrontées à la souffrance psychique, [les séjours « Répit »](#) et [« Parenthèse »](#) proposent des activités et un programme sur mesure alternant ateliers de formation et ateliers corporels, pour acquérir des savoir-faire afin de bien accompagner votre proche tout en préservant votre qualité de vie. Le coût du séjour peut être pris en charge en grande partie par différents organismes (caisse de retraite, mutuelle, CCAS, etc.). Un atelier d'entraide P R O S P E C T animé par des pairs aidants familles de l'Unafam est proposé dans les séjours REPIT, avec pour objectif d'aider les proches-aidants à faire face dans la durée à la maladie psychique de leur proche. Merci aux bénévoles qui assurent chaque année ces ateliers.

FAQ Service social

« Ma fille en situation de handicap vient de se séparer de son conjoint, ils ont deux enfants ensemble. Quelles sont les dispositions légales en matière de recouvrement de pension alimentaire ? Mme M (72)

Depuis le 1er mars 2022, le versement de la pension alimentaire fixée par un juge s'effectuait automatiquement par l'intermédiaire de l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (ARIPA) gérée par la CAF et la MSA. Ce nouveau service public des pensions alimentaires a été mis en place pour éviter les retards de paiement, les impayés et protéger les familles monoparentales en situation de précarité. À partir de janvier 2023, le dispositif est étendu à toutes les séparations extrajudiciaires dès lors qu'une pension alimentaire est fixée, quel que soit le type de décision (divorce judiciaire, divorce par consentement mutuel extra-judiciaire, décision du juge concernant l'exercice de l'autorité parentale pour les parents non mariés ou divorcés, titre exécutoire délivré par la Caf...). Sauf si les deux parents s'y opposent conjointement ou si le juge l'écarte.

Tous les mois, l'ARIPA est chargée de collecter directement le montant de la pension fixé par le juge auprès du parent qui paie la pension (débité) pour la reverser au parent qui doit la recevoir (créancier). En cas d'impayés et dès le premier mois de retard, l'ARIPA engage une action de recouvrement auprès du conjoint défaillant.

En attendant de récupérer la somme due, l'Agence de recouvrement des pensions alimentaires verse au parent créancier l'allocation de soutien familial de 116,11€ par mois et par enfant.

À noter : Les parents versant ou percevant une pension alimentaire ayant été fixée avant le 1er mars 2022 peuvent demander à bénéficier du service automatique directement auprès de [l'ARIPA](#). La demande d'un seul parent suffit.

Référence : [Décret n° 2022-259 du 25 février 2022](#) relatif à la généralisation de l'intermédiation financière du versement des pensions alimentaires

■ Lydia Bardin - Assistante sociale, Régions – 01 53 06 30 91 - lydia.bardin@unafam.org

Ecoute-famille vous recommande

 [“Moi, trop conciliant”](#) : dans la série Psycho sur Arte, on parle, cette fois, de l'incapacité

de certaines personnes à faire entendre leurs limites et à dire non. 4 personnes témoignent de ces difficultés et de ce que cela peut impliquer dans leurs relations aux autres et à elles-mêmes.

Livre du mois

“Soyez Réhab” de Nicolas Rainteau, Éditions Elsevier Masson

Une petite bible de la réhabilitation psychosociale. Empli de tolérance envers tous les protagonistes, usagers, familles et soignants, ce livre permet de mieux comprendre ce qu'est la réhabilitation psychosociale...

Agenda

5ème édition du salon de recrutement Hello handicap by Korian

15-17 mai – En ligne / [En savoir plus](#)

Maltraitements : savoir repérer les situations pour agir

16 mai – en ligne / [En savoir plus](#)

5ème journée de la Fédération Française de Psychiatrie : "Pépites de la psychiatrie française"

25 mai - Ministère de la Santé / [En savoir plus](#)

La psychiatrie en Île-de-France : quels outils au service des familles ?

31 mai - Ministère de la Santé / [En savoir plus](#)

Journées Nationales Santé Mentale France

5 et 6 juin – Pau / [En savoir plus](#)

Formations Unafam pour les aidants

[Pour vous inscrire, contactez la délégation la plus proche de chez vous](#)

■ [Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie](#)

06/05/2023 : Reims (51)

13/05/2023 : Amiens (80), Alès (30), Créteil (94)

02/06/2023 : Evreux (27)

10/06/2023 : Bourgoin Jallieu (38), Reims (51), Le Puy en Velay (43), Compiègne ou Senlis (60)

16/06/2023 : Périgueux (24)

18/06/2023 : Paris (75)

24/06/2023 : Strasbourg (67)

27/06/2023 : Arras (62)

■ [Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires](#)

12 et 13/05/2023 : Strasbourg (67)

13/05/2023 et 30/09/2023 : Lyon (69)

2 et 03/06/2023 : Aix-en-Provence (13), Montpellier (34)

22 et 23/06/2023 : Dijon (21)

24/06/2023 : Amiens (80), Grenoble (38)

■ [Atelier d'entraide PROSPECT](#)

6, 7 & 13 mai 2023 : Margny-lès-Compiègne (60)

6, 7 mai & 3 juin 2023 : Cahors (46)

12, 13, 14 mai 2023 : Chaumont (52)

2,3 et 4 juin 2023 : Paris (75)

3,10 et 11 juin 2023 : Clermont-Ferrand (63)

9,10 et 11 juin 2023 : Nantes (44)

25 juin et 2 juillet 2023 : Ronce-les-Bains (17)

■ [Journée d'information sur la dépression sévère et résistante](#)

13/05/2023 : Orléans (45)

05/06/2023 : Dijon (21)

10/06/2023 : Strasbourg (66)

30/06/2023 : Marseille (13)

■ [Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent](#)

12/05/2023 : Evreux (27)
13/05/2023 : Rodez (12)
13/05/2023 : Montélimar (26)
17/06/2023 : Strasbourg (67), Tournefeuille (31)

■ [Formation « Comment stimuler la motivation chez un proche vivant avec des troubles psychiques ? »](#)

Nous sommes ravis du succès rencontré par cette nouvelle formation. Vous avez été nombreux à vous inscrire aux sessions, qui sont à présent complètes. Nous vous remercions pour votre confiance. De nouvelles dates seront proposées en 2024, ainsi qu'un module e-learning sur cette thématique, afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de se familiariser avec les techniques proposées.

Unafam - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
12 Villa Compoint - 75017 Paris | 01 53 06 30 43 | www.unafam.org
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)